RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,
attribue le label EDUFORM
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 18/03/2022

Au GRETA Côtes Normandes

de l'académie de Normandie
Sis : 377 rue de l'Exode
50015 SAINT-LÔ

n° Siren : 195012190 n° Siret : 19501219000029 n° de Déclaration d'activité : 2550P200050 n° d'enregistrement : 31-05-21Q03

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:
☒ actions de formation (L.6313-1 1°),
☒ bilans de compétences (L.6313-1 2°),
☒ actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
☐ actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Le label initialement attribué le 22/06/2021 pour une durée de trois ans pour les catégories d'action susmentionnées est étendu à la liste des sites du périmètre de labellisation ci-après en application de la réglementation en vigueur [1], suite à la décision arrêtée le 25/03/2022 et publiée au Bulletin officiel n° 13 du 31/03/2022.
Cette extension de périmètre s'applique également à la certification QUALIOPI délivrée le 22/06/2021 pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur [2] et de la conformité du GRETA Côtes Normandes avec les exigences du référentiel national qualité, prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

Les validités du label et de la certification expireront le 21/06/2024.

Fait à Paris, le 31/03/2022

Sites du périmètre de labellisation :

Territoire de la Manche
Collège Challemel Lacour - AVRANCHES
Collège Léon Gambetta - CARENTAN
Collège Les Courtils - MONTMARTIN-SUR-MER
Collège Jacques Prévert - COUTANCES
Collège Adré Malraux - GRANVILLE
Collège Le Clos Tardif - SAINT-JAMES
Collège Albert Camus - TORIGNY-LES-VILLES
Lycée Emile Littre - AVRANCHES
Lycée Alexis de Tocqueville - CHERBOURG EN COTENTIN
Lycée Thomas Pesquet - COUTANCES
Lycée Edmond Doucet - EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Lycée Julliot de la Morandière - GRANVILLE
Lycée Maurice Marland - GRANVILLE
Lycée Sauxmarais - TOURLAVILLE
LPO Curie Corot - SAINT LO

Territoire du Calvados
Collège Nelson Mandela - HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
EREA - HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Lycée Arcisse de Caumont - BAYEUX
Lycée Augustin Fresnel - CAEN
Lycée Camille Claudel - CAEN
Lycée Pierre Simon De Laplace - CAEN
Lycée Victor Lépine - CAEN
Lycée Jean Jooris - DIVES-SUR-MER
Lycée Guillaume Le Conquérant - FALAISE
Lycée Salvador Allende - HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Lycée Albert Sorel - HONFLEUR
Lycée François Rabelais - IFS
Lycée Paul Cornu - LISIEUX
Lycée Jules Verne - MONDEVILLE

Territoire de la Région Havraise
EREA/LEA Maurice Genevoix - LE HAVRE
Lycée Descartes - FECAMP
Lycée Maupassant - FECAMP
LGT – Lycée des Métiers Jules Siegfried - LE HAVRE
LGT – Lycée des Métiers Schuman-Perret - LE HAVRE
LGT – Lycée des Métiers Guillaume Le Conquerant - LILLEBONNE
LP – Lycée Métiers Pierre det Marie Curie - BOLBEC
LP – Lycée des Métiers Jules Le Cesne - LE HAVRE
LP – Lycée des Métiers A, L, Lavoisier - LE HAVRE
LPO – Lycée Métiers Pierre de Coubertin - BOLBEC
LPO – Lycée des Métiers Françoise De Grâce - LE HAVRE
LPO – Lycée des Métiers Porte Océane - LE HAVRE
LPO – Lycée des Métiers Raymond Queneau - YVETOT
EREA/LEA Maurice Genevoix - LE HAVRE

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADEILLES-DUVAL

1 **Réglementation du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports :**
Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 **Réglementation du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion :**
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail -Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs